

# MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN

## 1589, rue Principale Saint-Adrien (Québec) JOA 1C0

Tél.: (819) 828-2872

Téléc.: (819) 828-0442

municipalite@st-adrien.com www.st-adrien.com

## Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC PRÉSENTATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adrien :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien, à sa séance du 6 juillet 2020, entendra les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la présentation d'une demande de dérogation mineure tel que présenté ci-bas :

### Dérogation mineure

#### Nature et effet

#### Demande:

Obtenir l'autorisation d'implanter un nouveau bâtiment complémentaire (hangar à machinerie) dans la marge de recul latérale à moins de 2 mètres tel que prescrit au règlement. Le bâtiment complémentaire aura  $\pm$  3 mètres plus haut que le bâtiment principal.

### Norme:

La norme prescrit une implantation à 2 mètres de la ligne latérale.

**Zone**: C-17

#### Identification du site concerné:

Sur une partie du lot 10B-P rang 6 soit le 1714, rue Principale.

Toute personne intéressée peut faire valoir son opinion en la faisant parvenir par écrit au Conseil municipal avant la séance du 6 juillet 2020, soit à 19 h 30 et ce, relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Adrien ce 11° jour du mois de juin 2020

Maryse Ducharme, dma

Directrice générale et secrétaire-trésorière